

Charte de la Fondation Carrefour

La Fondation Carrefour a pour finalité d'aider des jeunes en difficulté

Son action s'exerce, aujourd'hui, auprès d'enfants, d'adolescent(e)s et de jeunes adultes; elle les soutient dans un moment difficile de leur existence afin qu'ils puissent cheminer vers l'autonomie.

Reconnue par arrêtés du Conseil d'Etat neuchâtelois et par l'Office fédéral de la justice, la Fondation Carrefour assume son mandat dans le cadre de la loi cantonale sur l'aide financière aux établissements spécialisés pour enfants et adolescents du canton de Neuchâtel et de son règlement d'exécution.

Dans ce contexte, elle collabore étroitement avec l'Office des établissements spécialisés en vue

- d'obtenir les moyens financiers nécessaires à la réalisation de son programme pédagogique et éducatif;
- de respecter les directives en la matière.

Dans cette intention, la Fondation a pour objectifs de :

- placer le jeune au centre de ses préoccupations;
- collaborer avec les parents et autres personnes responsables de l'éducation du jeune;
- viser à l'intégration sociale et professionnelle.

Pour réaliser ces objectifs, la Fondation Carrefour s'appuie sur les moyens suivants :

Une structure juridique

Un Conseil de Fondation prêt

- à aider, soutenir et encourager la réalisation des projets et l'adaptation de la pédagogie aux réalités sociales sans cesse en mouvement;
- de donner les moyens pour réaliser les objectifs fixés, ceci notamment au travers de la défense du budget;
- exercer un contrôle sur la direction et l'administration de la Fondation en conformité aux articles 4 et 4bis des statuts.

Une équipe de professionnels

Une équipe pluridisciplinaire compétente, engagée et disponible où chacun est reconnu, sur le plan de sa personne et de sa fonction, comme un élément important à la réalisation des objectifs de la Fondation.

Une gamme diversifiée de prises en charge

Deux entités d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), deux internats, des studios, une classe, des ateliers d'orientation, de préformation et de formation, un service hôtelier et une unité administrative constituent le cadre matériel.

Des valeurs clairement affirmées

- considérer la différence culturelle comme une richesse;
- accepter l'agressivité dans sa dimension constructive mais refuser la violence qui porte atteinte à la dignité de la personne;
- créer des liens entre les fruits de l'effort et... l'effort;
- avoir une attitude critique face au dogmatisme;
- agir en cohérence avec ce que l'on dit.

Ces moyens sont mis en œuvre afin que chaque jeune puisse :

- apprendre le respect de soi-même et des autres;
- construire un projet personnel puis s'y engager;
- se préparer à vivre de manière responsable et interdépendante eu égard à son environnement;
- découvrir ses ressources, ses compétences, sa créativité et les développer.

Dans cette intention, nous voulons :

- créer un climat de confiance, afin que le jeune puisse exprimer ses doutes, ses interrogations, ses souffrances, ce qu'il vit ici et maintenant;
- encourager le respect de la personne, de ses origines et de ses convictions religieuses;
- aborder toute situation sans préjugé ni parti pris envers les différents acteurs en présence;
- favoriser une remise en question des comportements en privilégiant ceux qui sont acceptables par l'environnement socioprofessionnel dans lequel le jeune va vivre;
- travailler le sens du projet personnel et valoriser chaque étape de sa réalisation;
- créer des conditions propices pour entraîner la volonté et la persévérance.

L'équipe et la direction de la Fondation Carrefour s'engagent à :

- privilégier la disponibilité et l'ouverture;
- mettre au centre de ses préoccupations l'évolution du jeune et au besoin adapter les moyens engagés;
- développer ses compétences grâce au perfectionnement professionnel, au travail en équipe et aux échanges avec d'autres institutions;
- donner à chaque collaborateur la possibilité de s'exprimer sur les options et le fonctionnement de la Fondation;
- organiser régulièrement des moments d'échanges avec les jeunes sur des sujets qui les préoccupent et chercher ensemble des solutions;
- proposer d'adapter la présente charte si elle ne correspond plus à l'évolution de la société.

La mise en application de ces principes fondamentaux est décrite dans les concepts pédagogiques, les méthodologies et les "coutumiers" des différentes structures de la Fondation. Ils font partie intégrante de cette charte.